



Déclaration liminaire CFDT au CT DDI 24 septembre 2015

M le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre déclaration va s'articuler autour de 2 mots : « **Constante** » et « **incompréhension** ».

Constante : Malheureusement comme chaque année, l'été est propice aux décisions sans concertation, 2015 ne sera malheureusement pas une exception !

Incompréhension : deux sujets majeurs sont en points d'informations, ce qui confirme la première remarque que nous faisons précédemment, **constante** !

Incompréhension : Celle des agents des SIDSIC qui ont appris par les OS des changements majeurs dans leurs carrières.

Incompréhension : Celle des OS qui apprennent en CTM du MAAF, en groupe d'échange de préparation de ce CT ou en CTM MEDDE MLTRE que les décisions sont prises et qu'il faut circuler y'a rien à négocier !

Constante : Nos déclarations en CTM MAAF, au groupe d'échange de préparation de ce CT DDI, en CTM MEDDE MLTRE ou lors de la bilatérale avec le directeur de la DISIC mercredi 22. La CFDT trouve le procédé inacceptable, l'absence de dialogue social n'honore pas l'administration et nous exigeons des réponses aux interrogations des agents !

Incompréhension encore sur le sujet DR – D- JSCS(PP)... Où est la cohérence dans le schéma des DDI, déjà tellement compliqué, fallait-il encore le complexifier... là encore sans concertation et là encore c'est une **constante** !

Je vous remercie.